

leur débarquement dans l'Afrique méridionale. Jusque-là, nos volontaires recevront aussi leur solde du gouvernement canadien, suivant le taux établi au Canada. Durant la période de leur service en Afrique, ils seront payés par le gouvernement anglais, et recevront la solde donnée aux soldats de l'Empire. C'est le désir du gouvernement anglais, et l'adoption d'une ligne de conduite différente, en ce qui a trait au paiement des troupes en campagne, serait contraire à ce désir. Les taux de la solde impériale sont moins élevés que ceux de la solde canadienne. Notre gouvernement comble la différence qui existe entre la solde impériale et la solde canadienne. Le montant ainsi prévu ne doit pas être payé aux hommes en campagne, pour la raison déjà donnée, mais il sera payé à leurs familles, ici, ou déposé à leur crédit pour leur être remis à leur retour.

Encore un mot, M. l'Orateur. Je désire exprimer ma satisfaction et celle de la grande majorité de mes commettants, satisfaction qu'ils ont montrée en m'élevant par acclamation, au sujet de la politique suivie par ce gouvernement. Je crois qu'elle a été dans les meilleurs intérêts du peuple. Il est possible qu'il y ait eu des erreurs, mais en somme, cette politique a été dictée par la prudence, la sagesse et le jugement d'hommes d'affaires. Les réformes apportées ont été remarquables et avantageuses. Prenons la réforme du tarif; la réduction des frais de port, amenée par l'administration économique et intelligente du département; le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal; le développement de la région de la Koutani par la construction du chemin de fer du Pas-du-Nid-de-Corbeau; l'abolition de la loi relative au cens électoral; la fermeté dont nos chefs ont fait preuve dans leurs négociations avec les gouvernements étrangers, et leur grande fidélité à notre mère patrie, tout cela a contribué au bien du pays.

Le grand but que se propose notre chef est tout à fait propre à nous inspirer. Certes, pas un homme d'Etat canadien ne saurait entretenir plus grande ambition que de réunir la famille canadienne sous le même drapeau, et, j'en suis sûr, il commandera, durant de longues années encore, aux destinées du pays.

Je remercie les membres de la Chambre de leur bienveillante indulgence, et, je termine, M. l'Orateur, en demandant qu'une humble adresse soit proposée à Son Excellence en réponse au discours du trône.

M. GEOFFRION: M. l'Orateur, j'ai l'honneur d'appuyer la proposition de l'honorable député d'Ontario-ouest (M. Gould) qu'une adresse soit votée par cette Chambre en réponse au discours de Son Excellence.

Il semblerait M. l'Orateur, que j'aurais pu m'en tenir strictement à déclarer que j'appuie la proposition de l'honorable député et laisser cette Chambre sous l'impression des

remarques judicieuses et éloquentes qu'il vient de faire. Qu'il me soit permis, cependant, d'ajouter mon appréciation personnelle sur certains points du discours du Trône sur lesquels je désire tout particulièrement attirer l'attention de cette Chambre.

Quant à la prospérité générale du pays, à laquelle il est fait allusion dans le discours de Son Excellence, et qui vient d'être si logiquement et si éloquentement discutée par l'honorable député qui vient de prendre son siège, elle est évidente, elle est indéniable, et je ne sache pas non plus qu'elle soit niée par aucun des honorables députés qui siègent de l'autre côté de la Chambre. En effet, la prospérité qui règne d'un bout à l'autre de la Confédération, est sans précédent dans l'histoire de ce pays.

La classe agricole est dans l'aisance partout. L'écoulement de ses produits se fait dans les meilleures conditions possibles et à des prix très satisfaisants. Le cultivateur a de l'argent à prêter et le prix des terres à culture augmente en proportion des profits qu'il en retire.

Demandez à la classe agricole ce qu'elle pense du régime actuel, et elle vous répondra en vous montrant ses fermes améliorées, ses dettes payées, ses beurreries et ses fromageries établies dans toutes les paroisses et les cantons, fonctionnant tout le long de l'année. Elle vous répondra comme vient de le faire la longue liste de comtés agricoles qui ont été consultés depuis un certain nombre de mois, et qui ont toujours approuvé la politique du gouvernement actuel.

Toutes les branches de l'industrie sont également dans un état florissant. Les manufacturiers qui avaient écoulé, avec inquiétude, lors des élections de 1896, les prédictions alarmistes des orateurs et des journaux conservateurs reconnaissent maintenant qu'ils ont eu raison de placer leur confiance dans les déclarations des chefs du parti qui gouverne aujourd'hui.

Toutes les branches du commerce, du haut en bas de l'échelle, font des affaires superbes, comme le démontrent les rapports des agences commerciales. Les faillites ont diminué d'un quart depuis trois ans, et les ventes forcées sont aujourd'hui l'exception. À tel point que les shérifs de certains districts se voient forcés d'abandonner leur position qui ne paye plus et de se chercher d'autres carrières.

L'amélioration de nos canaux et de nos voies fluviales a donné une poussée vigoureuse à notre marine marchande. J'ai l'honneur de représenter un comté agricole dans le district de Montréal, et avoisinant immédiatement la grande métropole commerciale, où je demeure. J'ai pu étudier sur les lieux mêmes, comme plusieurs autres honorables députés de cette Chambre, l'immense développement, au point de vue commercial, de ce grand district, et plus particulièrement la ville de Montréal. Peut-on raisonnablement attribuer au hasard